Distribution limitée

IOC-XXX/2 Annexe 3

PARIS, le 30 mai 2019
Original anglais

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE (de l'UNESCO)

Trentième session de l'Assemblée
UNESCO, Paris, 26 juin – 4 juillet 2019

Point **4.1** de l'ordre du jour provisoire

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DÉCENNIE

Résumé

Conformément à la résolution A/RES/72/73 de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la résolution EC-LI.1 de la COI, les préparatifs de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) sont bien engagés. Le présent document décrit les mesures prises par le Secrétariat et le Groupe exécutif de planification de la Décennie (créé en novembre 2018 en tant qu'organe consultatif auprès des organes directeurs de la COI) sur la base des orientations contenues dans la Feuille de route de la Décennie (IOC/EC-LI/2 Annexe 3 et Corr.) ainsi que les prochaines étapes vers 2020. Des activités essentielles ont été mises en œuvre afin de mobiliser les parties prenantes, à savoir l'organisation de consultations parallèles et de la première Réunion mondiale de planification (Copenhague, 13-15 mai 2019) et la planification d'ateliers régionaux. Des activités de communication et de sensibilisation ont été menées pour informer les États membres, les partenaires potentiels et autres parties prenantes de la phase préparatoire, les inviter à apporter des contributions et faire connaître les visées et les résultats attendus de la Décennie. Un addendum au présent document contient d'autres projets d'orientations concernant les mécanismes de gouvernance, l'établissement de bureaux de soutien et les mécanismes nationaux de coordination (phase de mise en œuvre) de la Décennie.

Incidences financières et administratives : La fonction de coordination de la Décennie assurée par la COI devrait être couverte au moyen de contributions extrabudgétaires. Seul le scénario budgétaire le plus favorable (534,6 M$) du Programme et budget de la COI (40 C/5) prévoit l'allocation de crédits budgétaires minimaux au titre du Programme ordinaire. Voir les paragraphes 30 et 33.

La décision proposée porte la cote Déc. IOC-XXX/4.1 dans le Document relatif aux décisions à adopter (document IOC-XXX/2 Prov.) de la 30e session de l'Assemblée de la COI.

Introduction

1. En décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie ») en s'appuyant sur le travail des États membres de la COI et du Secrétariat de la Commission. La Décennie est une occasion unique de faire évoluer les sciences océaniques de manière significative, ainsi que d'influencer la façon dont les pays investissent dans la science et l'innovation, tirent parti de leurs résultats et y participent pour les amener à se fixer des objectifs sociétaux et à adapter leurs investissements dans la recherche en vue de contribuer aux objectifs communs. La période 2018-2020 est consacrée à l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie, qui sera présenté à l'Assemblée générale de l'ONU pour examen en 2020. Ce travail est mené par la COI en consultation avec les États membres et toutes les parties concernées.

2. À sa 51e session, le Conseil exécutif de la COI a pris note du document présentant la feuille de route (IOC/EC-LI/2 Annexe 3 et Corr.) devant servir de guide préliminaire pour les étapes et les processus permettant l'élaboration d'un plan de mise en œuvre de la Décennie. Cette feuille de route vise à orienter le processus de préparation en termes d'objectifs préliminaires, d'objectifs sociétaux et de mécanismes de gouvernance et de participation.

3. Le présent document donne une vue d'ensemble des activités entreprises en vue de l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie.

Établissement et travaux du Groupe exécutif de planification

4. En juillet 2018, le Conseil exécutif de la COI a décidé de créer, par sa résolution EC-LI.1, un Groupe exécutif de planification (GEP) faisant office d'organe consultatif auprès de la Commission concernant les préparatifs de la Décennie. Ce Groupe a pour principales missions de : (i) dispenser des conseils quant à la forme et la structure de la Décennie, notamment ses mécanismes de gouvernance ; (ii) contribuer à la rédaction du plan de mise en œuvre de la Décennie, qui devra trouver sa forme définitive en 2020 afin d'être soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies ; (iii) mobiliser et consulter les milieux concernés. Un appel à la présentation de candidature d'experts a ensuite été lancé par le biais de la lettre circulaire de la COI n° 2723 et largement diffusé au sein de notre communauté océanographique et au-delà. À l'issue d'un processus de sélection conduit par les membres du Bureau de la COI représentant les cinq groupes régionaux de la Commission, et prenant dûment en compte les compétences, l'équilibre entre les sexes et l'équilibre géographique, 19 experts ont été invités à faire partie du GEP. Ils se sont réunis pour la première fois du 17 au 19 décembre 2018, au Siège de l'UNESCO à Paris. Le Groupe a formulé des orientations quant au processus d'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie, notamment en termes de structure et de programme, ainsi que sur les stratégies relatives aux consultations, à la mobilisation et à la communication qu'il conviendra de suivre en 2019 et 2020. Le rapport de la première réunion du GEP figure dans le document n° 1 de la série consacrée à la Décennie des Nations Unies (UN Decade Series No 1).

5. Un certain nombre de tâches ont été attribuées aux membres du Groupe, notamment : l'apport de contributions à la Feuille de route ; la formulation de lignes directrices à l'intention des ateliers de consultation régionaux ; la fourniture d'orientations sur l'organisation de la Réunion mondiale de planification ; l'élaboration du processus d'élaboration d'un plan scientifique de haut niveau ; la définition de critères régissant l'approbation des activités de la Décennie ; la mise au point d'un argumentaire économique concernant les investissements dans le domaine des sciences océaniques ; et l'élaboration d'un modèle de gouvernance de la phase de mise en œuvre de la Décennie. La plupart de ces tâches sont en cours d'exécution et devraient être achevées avant la fin de l'année.

6. En mai 2019, le Groupe exécutif de planification a rédigé un livre blanc intitulé « *Accelerating Ocean Science for a Better World: The UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development 2021–2030* » (Promouvoir les sciences océaniques pour bâtir un monde meilleur : Décennie des

Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, UN Decade Series No 3), qui a été largement diffusé et a fait partie de la documentation de la première Réunion mondiale de planification, tenue à Copenhague. Ce document s'adresse à un public non technique et vise à exposer les atouts de la Décennie pour la réalisation d'objectifs sociétaux.

Mobilisation des parties prenantes

Organismes des Nations Unies et ONU-Océans

7. Lors des deux dernières réunions présentielles d'ONU-Océans, la COI a présenté aux membres les plans préliminaires relatifs à la Décennie en vue de mettre en évidence les avantages du renforcement des sciences océaniques et du développement des capacités connexes pour l'exécution de leurs mandats respectifs. Les membres d'ONU-Océans étaient manifestement tous d'accord sur le fait que la Décennie apporte une valeur ajoutée à leur action et qu'elle est l'occasion de renforcer la collaboration. ONU-Océans pourrait faire office de groupe de réflexion sur la Décennie et définir une stratégie sur le type et les modalités des contributions qu'il pourrait apporter en faveur de son succès. Lors de la dernière réunion annuelle à Genève (7-8 février), les membres d'ONU-Océans sont convenus d'établir un groupe de contact spécifique afin de favoriser les échanges entre les membres et de fournir des contributions et des orientations pour la phase préparatoire de la Décennie. Le Groupe restera en activité jusqu'à la fin de la phase de planification (fin 2020), dans un premier temps.

8. Le Groupe de contact accomplira une première série de tâches, comme suit :

(i) contribuer à l'organisation des réunions de consultation mondiales et régionales prévues en 2019-2020 (définition des thèmes, intervenants, communication et sensibilisation auprès des mandants respectifs) ;

(ii) aider à l'identification et la mobilisation d'acteurs institutionnels pour le processus de planification et contribuer aux activités de communication pendant cette phase ;

(iii) examiner et fournir des contributions aux principaux documents préparés par le Groupe exécutif de planification (groupe d'experts spécifique créé par les organes directeurs de la COI pour donner des conseils sur les préparatifs et la conception de la Décennie) ;

(iv) réfléchir à des initiatives qui pourraient être mises en œuvre au titre de la Décennie dans un contexte interinstitutions.

9. La COI a créé le Groupe de contact d'ONU-Océans en mai 2019. D'autre part, des consultations bilatérales ont eu lieu entre la COI et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Division des affaires maritimes et du droit de la mer (DOALOS) des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Des manifestations parallèles et des interventions ciblées visant à promouvoir la Décennie ont été organisées avec l'OMI, l'OMM, la CCNUCC, l'AIFM, l'UNESCO (patrimoine culturel subaquatique) et la DOALOS.

Communauté océanographique

10. Il est primordial que les océanographes (interdisciplinaires et spécialisés) et la communauté de l'innovation et de la technologie (infrastructures d'appui aux sciences océaniques) participent au plus tôt au processus. Ils rattacheront les sciences océaniques aux besoins sociétaux, et apporteront à la Décennie des perspectives océanographiques et des technologies et services scientifiques (grandes évolutions technologiques).

11. Plusieurs consultations ont été organisées et une participation aux réunions sur les sciences océaniques a été assurée. Le Comité scientifique pour les recherches océaniques (SCOR), l'Association internationale des sciences physiques de l'océan (AISPO), l'Union américaine de géophysique (AGU), l'Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord (PICES), le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), le Partenariat pour l'observation de l'océan mondial (POGO), le Projet de recherche intégrée sur la biogéochimie marine et l'écosystème (IMBER), l'American Meteorological Society (AMS), l'Union européenne des géosciences (UEG), l'European Marine Board (EMB), Future Earth, AtlantOs et le Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS) et bien d'autres réseaux scientifiques d'envergure mondiale et régionale ont été sollicités pour faire connaître les objectifs et les bénéfices escomptés de la Décennie, recueillir des idées et d'éventuelles contributions et impliquer les jeunes scientifiques. Des réunions-débats ont ainsi été organisées à l'occasion de la réunion d'automne de l'AGU et de la réunion sur les sciences océaniques, qui ont respectivement eu lieu fin 2018 et début 2019. Une séance de groupe sur la Décennie sera organisée lors de la conférence OceanObs'19 qui se déroulera à Hawaï du 16 au 20 septembre 2019.

12. La participation de la communauté océanographique est également déterminante pour l'élaboration du plan scientifique de la Décennie. À sa première réunion, le Groupe exécutif de planification a conclu que celui-ci devait être conçu sur la base d'un processus ascendant qui viendrait compléter les orientations descendantes relatives à la portée de la Décennie. Il a constitué une équipe spéciale du GEP chargée de piloter cet exercice, et a demandé au Secrétariat de la COI de mettre en place un processus pour recueillir les contributions de la communauté océanographique en vue d'éclairer l'élaboration du plan scientifique. Sous la direction de l'équipe spéciale du GEP, le Secrétariat de la COI a préparé un questionnaire et invité les groupes d'experts et réseaux scientifiques compétents à le remplir. Conformément aux lignes directrices formulées par le GEP, le questionnaire portait sur les trois premiers objectifs stratégiques de la Décennie, lesquels ont directement trait à ses aspects scientifiques. Les premiers résultats de l'enquête ont été présentés à la Réunion mondiale de planification, à Copenhague (13-15 mai 2019). Il est proposé de considérer cet exercice comme une expérience pilote pour l'élaboration du plan scientifique. L'approche adoptée avec le questionnaire pourrait être appliquée à d'autres groupes d'experts, réseaux scientifiques et organisations, selon un calendrier aligné sur l'élaboration du plan de mise en œuvre global de la Décennie.

Fondations et organisations philanthropiques

13. Un recensement a été effectué afin de repérer les fondations et organisations philanthropiques qui pourraient souhaiter financer les branches des sciences océaniques utiles sur le plan sociétal. Un consultant a été recruté pour effectuer ce travail et élaborer une stratégie de mobilisation de ce groupe de parties prenantes. En harmonisant et encourageant l'investissement dans la recherche océanographique à fort impact, il y a tout lieu de penser que ce groupe de parties prenantes aidera la Décennie et ses activités à remplir les objectifs d'intervention. Pour approfondir cette collaboration potentielle, un accord de partenariat a été signé avec la Fondation Velux (Danemark). Cette coopération prévoit : (i) l'élaboration d'un plan de mobilisation des fondations privées d'envergure mondiale, régionale et nationale en faveur de la Décennie ; (ii) l'organisation, fin octobre 2019, d'une conférence de mobilisation pour la Décennie à l'intention des fondations privées à l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark, à Copenhague ; (iii) la création éventuelle d'une plate-forme destinée aux fondations privées pour échanger des informations sur les activités et initiatives entreprises tout au long de la Décennie.

Secteur privé

14. Une coopération a été instaurée avec le Pacte mondial des Nations Unies, qui rassemble environ 13 000 participants du secteur privé ayant pris l'engagement d'accélérer l'action en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Pacte mondial encourage les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables. Son Cadre d'action pour une exploitation commerciale durable de l'océan contribue plus particulièrement

à l'élaboration de principes pour une exploitation commerciale durable de l'océan, qui seront rendus publics à la 74e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (17-30 septembre 2019). Le Pacte mondial a officiellement parrainé la Réunion mondiale de planification de la Décennie qui a eu lieu à Copenhague. Une autre collaboration est envisagée pour élaborer une note d'orientation commune qui mettrait en lumière des exemples de modèles et de bonnes pratiques de partenariats en sciences océaniques illustrant des initiatives public-privé, la philanthropie des données, le rôle des pépinières technologiques, etc. Un accord de partenariat conclu en 2017 avec le Conseil mondial des océans permettra également d'associer le secteur privé aux travaux de la Décennie.

Mobilisation ciblée : jeunes, professionnels en début de carrière et égalité entre les sexes

15. Les jeunes sont considérés comme un groupe qu'il est primordial de mobiliser tout au long de la Décennie, mais aussi pendant la phase de planification. La prochaine génération (jeunes chercheurs, lycéens et étudiants de premier cycle) est un public clé à cibler au moyen d'activités de communication, car ses représentants sont les futurs décideurs, chercheurs, gestionnaires et acteurs économiques qui prendront en charge la Décennie. Pour ce faire, il faudra mettre au point des moyens de communication spécifiques, étant donné qu'ils communiquent d'une façon très différente de celle de la génération actuelle (plates-formes, blogs, réseaux). La participation des jeunes chercheurs à la phase préparatoire a également été mise en avant lors de la Réunion mondiale de planification, en mai dernier. Un financement de lancement a été fourni pour permettre la participation de ce groupe aux ateliers régionaux et aux réunions mondiales.

16. Comme l'indique le Rapport mondial sur les sciences océaniques (GOSR-I), les femmes représentent en moyenne 38 % des chercheurs en sciences océaniques. La Décennie pourra donc servir à promouvoir l'équilibre entre les sexes sur toute la chaîne de valeur, c'est-à-dire de la recherche à l'élaboration de produits pour éclairer les politiques. Une attention particulière sera également accordée aux femmes lors de la phase de planification, en encourageant leur participation aux réunions de consultation et de planification ainsi qu'aux mécanismes de gouvernance (l'équilibre entre les sexes était par exemple l'un des critères de sélection des membres du Groupe exécutif de planification de la Décennie). Ces informations seront mises en évidence dans les supports de communication à élaborer.

Première réunion mondiale de planification (Copenhague, 13-15 mai 2019)

17. La COI a convoqué la première Réunion mondiale de planification au Musée national du Danemark, à Copenhague, du 13 au 15 mai 2019. Cette réunion fondamentale a rassemblé 246 représentants d'institutions (dont la COI) travaillant à l'interface des sciences et des pouvoirs publics, ainsi que des entreprises du domaine de l'océan et des organisations philanthropiques engagées en faveur de la viabilité des océans, afin de commencer à forger les solutions scientifiques et les partenariats que la Décennie proposera.

18. La Réunion mondiale de planification a été conçue comme une partie intégrante du processus de conception de la Décennie. Elle sera la première instance de dialogue international, interdisciplinaire et multipartite à travailler à la préparation de la Décennie et, à terme, à sa mise en œuvre. La réunion de Copenhague avait pour objet de mobiliser les parties prenantes et d'apporter des contributions à l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie.

19. Ses objectifs étaient plus précisément les suivants :

(i) recenser les questions scientifiques sur lesquelles la Décennie devrait se concentrer au sein des domaines prioritaires de recherche-développement définis dans la Feuille de route de la Décennie, ainsi que les priorités de recherche-développement supplémentaires à aborder pour réaliser les objectifs sociétaux que la Décennie doit atteindre d'ici à 2030 ;

(ii) définir des plans pour répondre à ces questions scientifiques, dont des programmes, partenariats et ressources potentiels ;

(iii) traiter les priorités transversales essentielles au succès de la Décennie, telles que le renforcement des capacités et le transfert de techniques marines, le financement et les partenariats, le partage de données et d'informations, l'échange de connaissances et la communication ;

(iv) établir des liens avec les principales parties prenantes pour développer l'ambition et accroître la collaboration avec l'ensemble de la communauté océanographique en vue de se préparer pour la Décennie.

20. La Réunion s'est tenue en plénière et en sous-groupes afin de favoriser les discussions approfondies et interdisciplinaires entre secteurs (science et technologie océaniques ; politiques relatives à l'océan et développement durable ; entreprises et secteur industriel ; ONG et société civile ; donateurs et fondations) et ainsi définir des produits livrables et des partenariats possibles permettant d'aboutir aux six résultats sociétaux de la Décennie. Les éléments communs ont également fait l'objet d'un examen approfondi, notamment ceux qui concernent la transformation des systèmes de savoir, l'accélération du transfert de technologie, les possibilités de formation et d'éducation, et les échanges science-politique.

21. Le cadre utilisé pour la Réunion sera repris pour les ateliers régionaux de consultation, de manière à faciliter l'intégration des produits régionaux dans le processus de planification mondial. En plus du rapport de la première Réunion mondiale de planification (UN Decade Series, No 1), un document de synthèse mettant en lumière les principales conclusions et recommandations sera mis à la disposition des participants aux ateliers régionaux.

Processus consultatif informel des Nations Unies sur les océans et rapports à l'Assemblée générale des Nations Unies

22. En application du paragraphe 358 de la résolution 73/124 adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 2018 (A/RES/73/124), la 20e réunion du Processus consultatif informel des Nations Unies ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer concentrera ses discussions sur le thème : « Les sciences océaniques et la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ». Cette réunion aura lieu du 10 au 14 juin 2019 au Siège de l'ONU à New York (États-Unis), et représentera une occasion supplémentaire de consulter les États membres de l'ONU et de collaborer avec eux à la préparation de la Décennie. Plusieurs membres du Groupe exécutif de planification ainsi que le Président et le Secrétaire exécutif de la COI ont été choisis comme intervenants. Ils rendront compte de l'état d'avancement des préparatifs de la Décennie et aborderont des thèmes liés à la portée, aux utilisations et aux lacunes des sciences océaniques ainsi qu'à la coopération et la coordination internationales pour la promotion des sciences océaniques. En outre, la COI organisera en marge de cette réunion une manifestation consacrée à la Décennie.

23. En plus d'offrir à la COI, par l'intermédiaire du Processus consultatif informel, un cadre pour rendre compte des progrès accomplis concernant la Décennie, l'ONU a apporté une importante contribution à cette dernière ainsi qu'aux sciences océaniques à travers le rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer à l'Assemblée générale des Nations Unies (74e session, A/74/70).

Organisation des ateliers régionaux de consultation de la Décennie

24. Les ateliers régionaux de consultation font partie intégrante du processus de conception de la Décennie et visent à mobiliser diverses communautés au moyen d'un dialogue multipartite. Ces ateliers reprendront la structure de la Réunion mondiale de planification, en mettant l'accent sur les besoins et priorités régionaux et sur la contribution aux activités mondiales. Des groupes de travail

seront constitués autour des six objectifs sociétaux définis dans la Feuille de route (IOC/EC-LI/2 Annexe 3 et Corr.) afin de s'assurer que les travaux scientifiques réalisés dans le cadre de la Décennie soient utiles pour les politiques menées.

25. Les ateliers régionaux de consultation viseront donc les objectifs suivants :

(i) informer toutes les parties prenantes des objectifs et des résultats escomptés de la Décennie ;

(ii) faire participer la communauté océanographique à l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie et la consulter à ce sujet et, plus particulièrement, évaluer l'état de la recherche océanographique au regard des exigences politiques régionales (par exemple pour définir les priorités en matière de recherche ou de développement des capacités et de formation) ;

(iii) recenser les contributions que les organismes régionaux pourraient apporter à la réalisation des objectifs de la Décennie en alignant leur programme sur ces derniers ;

(iv) définir des thèmes ou sujets d'ateliers qui pourraient être intégrés dans la Décennie ;

(v) élaborer des plans pour ces propositions d'initiatives, le cas échéant, en définissant la portée, les objectifs, les résultats escomptés, la participation et un calendrier possible ;

(vi) rechercher des possibilités d'investissement et de mobilisation de ressources en faveur de la Décennie.

26. L'organisation des ateliers de consultation régionaux a avancé, conformément à la Feuille de route, grâce aux États membres ou organisations régionales qui ont proposé de les accueillir. Les deux premiers ateliers régionaux porteront sur l'océan Pacifique et seront respectivement organisés par la Communauté du Pacifique (23-25 juillet 2019) et le Gouvernement du Japon (31 juillet-2 août 2019). D'autres ateliers auront lieu en 2019 et début 2020 pour l'océan Indien, la mer des Caraïbes, l'Atlantique Nord (y compris l'océan Arctique) et l'Atlantique Sud, la Méditerranée et la région du Pacifique Sud-Est. Des consultations sur l'organisation de ces réunions sont en cours avec les Gouvernements français, mexicain, canadien, brésilien et italien ainsi qu'avec la Commission permanente du Pacifique Sud et l'Union européenne.

Activités de communication et de sensibilisation

27. Grâce au soutien des Gouvernements de la République de Corée, du Japon et de Flandre (Belgique), une campagne de communication est en cours en vue d'informer les États membres, les partenaires potentiels et autres parties prenantes de la phase préparatoire, de les inviter à apporter des contributions et de faire connaître les visées et les résultats attendus de la Décennie.

28. Les activités de communication et de mobilisation suivantes seront entreprises (avec les résultats attendus ci-après) conformément à la stratégie de communication définie dans la Feuille de route de la Décennie :

- **Aide à la participation des jeunes chercheurs et des experts des PEID/PMA aux réunions de consultation et de planification de la phase préparatoire.**
- **Supports de communication** : des documents, vidéos et kakemonos promotionnels et des stands d'exposition sont en cours de production afin de promouvoir la Décennie à l'occasion des grandes manifestations sur l'océan. Ces supports de communication seront utilisés lors des réunions de consultation et de planification de la Décennie et pendant les événements organisés en marge de réunions internationales.

- **Un nouveau site Web de la Décennie** (http://oceandecade.org) a été lancé en juin 2019 pour offrir à ses promoteurs et participants une plate-forme où ils pourront enregistrer leurs idées et leurs engagements via un **forum en ligne**.
- **Un Groupe d'experts sur la communication a été créé à la suite de la Réunion mondiale de planification.** Le Groupe consultatif de la Décennie sur la communication rassemble des professionnels du domaine issus des différents groupes de parties prenantes (gouvernements, institutions scientifiques, fondations, société civile, secteur privé), qui possèdent une solide expérience et s'intéressent de près aux questions de communication. Les membres du Groupe appuieront les activités de communication du Secrétariat de la COI et donneront des conseils au Groupe exécutif de planification de la Décennie sur ces questions.
- Une **formation aux médias** sera organisée, si possible, parallèlement aux ateliers de consultation régionaux afin d'intégrer pleinement les médias nationaux et régionaux dans les consultations, de les sensibiliser aux objectifs sociétaux de la Décennie, et de mettre à profit leurs retours d'informations sur les moyens de communication à utiliser à destination des journalistes indépendants, des principaux réseaux sociaux et des influenceurs numériques (Instagram, Twitter, Facebook, YouTube). En outre, lors de chaque formation aux médias, les représentants des médias participants établiront une liste d'engagements (par ex. couverture de plusieurs sujets liés à la Décennie par an).
- Une **stratégie de communication** est en cours d'élaboration pour faire mieux connaître la Décennie et ses objectifs auprès des publics cibles, et ainsi susciter leur implication et leur participation aux activités de la Décennie. Sur la base de cette stratégie, des spécialistes de l'élaboration de programmes, de la mobilisation et de la communication aideront le Secrétariat de la COI à mettre en place ces activités de mobilisation et de participation.

29. Le Secrétariat de la COI et les membres du Groupe exécutif de planification continueront de jouer un rôle actif en promouvant les objectifs de la Décennie lors de diverses conférences scientifiques, réunions science-politiques et réunions des Nations Unies, y compris les manifestations prévues en 2019 :

- Conférence d'EurOcean 2019, 11-12 juin, UNESCO, Paris, France ;
- Oceans 2019, 17-20 juin, Marseille, France ;
- Conférence Open Science 2019 du projet IMBER, 17-21 juin, Brest, France ;
- 11^{e} Colloque scientifique de l'Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental (WIOMSA), 1er-6 juillet, Maurice ;
- 27^{e} session de l'Assemblée de l'Union géodésique et géophysique internationale (UGGI) en partenariat avec l'Association internationale des sciences physiques de l'océan (AISPO), 8-18 juillet, Montréal, Canada ;
- Troisième session de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, 19-30 août, New York, États-Unis ;
- 45^{e} Sommet du G7, 25-27 août, Biarritz, France ;
- 46^{e} session annuelle et 50^{e} anniversaire du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP), 9-13 septembre, New York, États-Unis ;
- OceanObs'19 – An Ocean of opportunity, 16-20 septembre, Honolulu, Hawaï, États-Unis ;
- Premier Forum des régions marines, 30 septembre – 2 octobre, Berlin, Allemagne ;
- Sixième Conférence « Notre océan », 24-25 octobre, Oslo, Norvège ;

- Oceans'19 MTS, 27-30 novembre, Washington, États-Unis ;
- Conférence de Santiago sur les changements climatiques (25e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC – COP-25), 2-13 décembre, Chili.

Incidences financières

30. Dans l'ensemble, la principale difficulté rencontrée par le petit Secrétariat de la Commission a trait à sa double mission qui consiste à mobiliser non seulement les ressources extrabudgétaires nécessaires à l'exécution de ses programmes opérationnels fondamentaux mais également d'importantes ressources complémentaires pour diriger et coordonner la phase préparatoire de la Décennie. Le document IOC/Decade-Inf.1 présente un résumé des incidences de la coordination de la phase préparatoire sur le plan des ressources. Jusqu'à présent, le financement de cette fonction a essentiellement été assuré par des contributions extrabudgétaires. Cinq pays (Belgique, Canada, Japon, République de Corée et Royaume-Uni) ont versé à la COI des contributions spécifiques pour financer les activités de planification. Le Gouvernement canadien a proposé de mettre un expert à disposition pendant un an à compter de juin 2019. Par ailleurs, à la suite de la décision du Conseil exécutif de l'UNESCO, à sa 206e session, de reporter les crédits non utilisés lors de l'exercice biennal précédent, la COI a bénéficié d'une restitution d'un montant de 170 000 dollars des États-Unis provenant des fonds bloqués en raison des problèmes de trésorerie rencontrés par l'Organisation à la fin de 2018. Cependant, des engagements supplémentaires sont nécessaires pour produire un plan pour la Décennie qui reflète pleinement les attentes de toutes les nations, ainsi que pour financer les activités de la Décennie entre 2021 et 2030. La coordination de la phase de préparation et de lancement exige des membres du cadre organique à plein temps (au moins un coordonnateur de classe P-5, un spécialiste de programme de classe P-3 pour la gestion des activités et des partenariats, un spécialiste de la communication de classe P-1/P-2 et un assistant administratif). Pour l'heure, aucun de ces postes n'est maintenu. La coordination des activités de la Décennie est gérée par le Chef de la Section des politiques marines et de la coordination régionale, à temps partiel, avec l'appui d'un consultant financé par des ressources extrabudgétaires.

Étapes suivantes

31. Le projet de plan de mise en œuvre devrait être achevé à l'issue de la deuxième réunion mondiale de planification, en 2020, puis largement diffusé afin de recueillir des commentaires, avant d'être établi sous sa forme définitive et transmis à l'Assemblée générale des Nations Unies. La deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans, organisée conjointement par le Portugal et le Kenya du 2 au 6 juin 2020 à Lisbonne et consacrée aux progrès réalisés pour passer de la recherche scientifique aux actes, offrira également une occasion stratégique de présenter le projet de plan et de nouer des partenariats autour de programmes et d'initiatives.

32. La deuxième réunion du Groupe exécutif de planification se tiendra en décembre 2019 ou janvier 2020. Celui-ci devra définir les critères et le processus d'approbation des activités/projets de la Décennie et formuler un plan scientifique de haut niveau à partir des contributions reçues aux niveaux régional et mondial et par domaine, dans un premier temps, ainsi qu'une proposition de mécanismes de gouvernance pour la phase de mise en œuvre, dans un second temps.

33. La Commission dépend avant tout des fonds extrabudgétaires pour ce qui est de son travail en faveur de la Décennie, et à cet égard, la poursuite de son rôle de coordination au-delà de 2020 doit être évaluée rigoureusement compte tenu des ressources disponibles, tant au niveau des programmes que des effectifs. La contribution des États membres et des partenaires est essentielle pour parvenir à commencer à mettre en œuvre la Décennie. Comme le précise la Feuille de route, les États membres sont encouragés à établir des mécanismes favorisant la participation des parties prenantes nationales à la Décennie des Nations Unies, sous la forme de comités nationaux ou de mécanismes de coordination, en s'appuyant éventuellement sur les comités nationaux de la COI déjà en place. Ces mécanismes de coordination pourraient inclure des bureaux de soutien de la Décennie implantés dans les États membres qui soient capables d'appuyer la mise en œuvre des aspects thématiques et/ou régionaux de la Décennie, en lien avec la COI qui en

assurerait la coordination mondiale. À cet égard, l'Assemblée est invitée à examiner un projet de directives concernant l'établissement de bureaux de soutien de la Décennie et de structures de coordination nationale (phase de mise en œuvre), qui figure dans l'addendum au présent document (IOC-XXX/2 Annexe 3 Add.).